

DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE L'ARMÉE DE TERRE : *sous-direction administration générale ; bureau droits collectifs.*

ARRÊTÉ N° 308 portant création du cercle mixte du centre d'entraînement aux actions en zone urbaine de Sissonne (Aisne).

Du 11 juin 2007

NOR D E F T 0 7 5 1 1 9 9 A

Références :

Décret n° 81-732 du 29 juillet 1981 (BOC, p. 3902 ; BOEM 135, 145, 620-5*, 707 et 724) modifié ;
Décret n° 91-687 du 14 juillet 1991 (BOC, p. 2549 ; BOEM 510, 511-0 et 512) modifié.
Instruction n° 1832/DEF/DCCAT/ABF/AF/3 du 11 avril 2001 (BOC, p. 2921 ; BOEM 135).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 135.2.1.

Référence de publication : BOC N°20 du 27 août 2007, texte 19.

Art 1^{er} . Le cercle mixte du centre d'entraînement aux actions en zone urbaine de Sissonne (Aisne), est créé à compter du 1^{er} janvier 2007 (régularisation).

Art 2 . Le général gouverneur militaire de Metz, commandant de la région terre Nord-Est et des forces françaises et de l'élément civil stationnés en Allemagne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de division,
directeur central du commissariat de l'armée de terre,*

Gérard DELTOUR.